J'ai vu Ibn ‘Umar venir à la rencontre d’un homme qui avait agenouillé son chameau et qui l'égorgea. Il lui dit alors : « Laisse-le debout et attache-le ! C'est la tradition de Muhammad (sur lui la paix et le salut).

Ziyâd ibn Jubayr relate : « J’ai vu Ibn ‘Umar venir à la rencontre d’un homme qui avait agenouillé son chameau et qui l'égorgea. Il lui dit alors : « Laisse-le debout et attache-le ! C'est la tradition de Muḥammad (sur lui la paix et le salut). »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Pour le sacrifice des bovins et des ovins, la tradition prophétique (« As-Sunnah ») consiste à leur trancher la gorge, allongés sur leur flanc gauche, et tournés vers la Qiblah [c'est à dire en direction de la Ka'bah, qui se trouve à La Mecque]. Quant aux camélidés, la tradition prophétique consiste à leur trancher la gorge, en les laissant debout, la patte gauche attachée. En effet, [cette manière de faire] soulage la bête en l’aidant à rendre l’âme plus vite. Voilà pourquoi, lorsque ’Abdullah ibn ‘Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) passa près d’un homme qui voulait sacrifier son chameau agenouillé, il lui a dit : « Laisse-le debout, et attache-le ! C’est la tradition de Muḥammad (sur lui la paix et le salut). » En effet, le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne faisait que suivre les enseignements du Coran dans la manière de sacrifier, en référence au verset suivant : {(Puis, lorsqu’ils gisent sur leur flanc…)} [Coran : 22/36], c’est-à-dire : « une fois tombés », et ne peut tomber que ce qui était debout [auparavant].

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3464